

LE CAHIER DES JARDINS RHÔNE-ALPES N° 5

Union Régionale des CAUER Rhône-Alpes
Direction régionale de l'environnement de la Région Rhône-Alpes
Préfecture de région Rhône-Alpes



Parcs contemporains & jardins

SOMMAIRE

Préambule	
page	3
Parler des jardins publics, c'est parler de la ville	
page	4
Les jardins, lieux de citoyenneté	
page	8
Jardins urbains, jardins solidaires et contemporains	
page	10
Nature et culture contemporaines dans un domaine historique	
page	12
Le parc de la Batellerie	
page	14
Fleurissement partagé du Viel Audon	
page	16
L'esplanade-jardin du Champ de Mars	
page	18
Nouveaux jardins au parc de Vizille	
page	20
Parcs, jardins et espaces publics à Saint-Étienne	
page	22
Le parc de Gerland	
page	24
Le site des Mottets	
page	26
Le Pré curieux	
page	28
Bibliographie	
page	30
Adresses utiles	
page	32

Parcs contemporains & jardins

Nouveaux usages
Nouvelle conception

Le cahier des jardins Rhône-Alpes est réalisé à l'initiative de l'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, et de la Préfecture de Région Rhône-Alpes, Direction Régionale de l'Environnement.



Nous sommes presque tous des citadins, ou tout au moins nous l'avons été un moment de la vie. Et la tendance à quitter le centre ville est bien l'expression d'un besoin: retrouver dans un lieu plus proche de la nature le cadre plus propice à l'épanouissement personnel ou familial.

En réponse à ce besoin et pour ceux qui travaillent ou habitent toujours dans la cité, le jardin vient aussi à eux. De moins en moins il est l'espace fermé et préservé par les interdits, pour devenir un espace d'activités et de rencontres. Désormais c'est un lieu que l'élu ou l'association avisés mettent en valeur en reconnaissant le jardin et le parc comme éléments d'équilibre dans la vie citadine.

La mode, le besoin de faire et de savoir-faire, d'être acteur, de collaborer à la vie de la cité, du quartier, d'être vigilant à la biodiversité, de retrouver une ambiance végétale ou minérale proche de la nature, d'avoir une « ambition environnementale », nous poussent vers une diversité des usages et de nouvelles pratiques de ces espaces d'oxygène.

Du jardin partagé au grand parc urbain, c'est la proximité et la convivialité qui est privilégiée.

Du fleurissement d'un hameau à l'esplanade-jardin d'une ville, c'est la renaissance partagée d'une vie abandonnée, grâce à la pratique du jardinage ou la création de toute pièce d'un vaste espace public jardiné en plein cœur de la ville.

Du potager-collection d'un domaine au parc de loisir, c'est la redécouverte et la présentation de pratiques culturelles dans un jardin « d'utilité » historique, véritable aventure horticole.

De son côté, le parc de loisir est devenu didactique.

Tous ces lieux merveilleux d'inventivité sont le reflet d'un nouvel engagement des citoyens, et de tous ceux qui en ont la charge, de la création à la rénovation et à l'entretien.

Les parcs et jardins contemporains sont tout cela à la fois. L'éventail des situations et des échelles présentées ici, que ce soient celles des concepteurs, des gestionnaires, des élus, des usagers, exprime les nouveaux modes de penser l'espace public.

Paul Delorme,

Vice-Président du Conseil général du Rhône,
Président de l'Union Régionale des CAUE Rhône-Alpes,
Président du CAUE du Rhône.

Parler des jardins c'est parler de la ville

Alain Marguerit,
Paysagiste-urbaniste.

Le jardin a toujours
fait l'unanimité
et l'objet d'une grande
attention.

On lui reconnaît beaucoup
de vertu, et il est
présenté comme
l'antidote de la ville.

L'intérêt du jardin est très diversifié, il peut être historique, botanique, économique, événementiel ou simple lieu de promenade. D'autres ne voient que perspectives, composition végétale exceptionnelle ; il est trop souvent réduit à ses qualités architecturales et à sa richesse botanique. Il est dans la plupart des cas vécu comme un espace clos.

Sa dimension est bien sûr variable entre le square et le parc urbain. Nous parlons ici du jardin de ville aux alentours de l'hectare de surface, à l'échelle du quartier et de statut public. Le jardin résidentiel étant privé, il répond à d'autres logiques de fonctionnement et de gestion.

Parler du jardin public, c'est parler de la ville, de l'urbain au sens de la vie, des habitants et des usagers (ils sont souvent différents).

La ville, qu'elle soit petite ou de grande dimension, est constituée de logements, d'activités, de commerces... et surtout d'espaces publics, terme aujourd'hui trop générique qui regroupe boulevards, rues, places, jardins, etc.

Ces différents espaces permettent de la parcourir, la pratiquer du plus privé au plus public, de l'intime au collectif.



LE PARC - VAULX-EN-VELIN.

La ville est riche et agréable à vivre, harmonieuse si sa constitution permet la diversité des façons de l'habiter au-delà du simple fait d'y loger ou d'y travailler.

Le jardin parmi les espaces publics a un rôle très important dans la création de cette diversité.

Contrairement à la place ou la rue, c'est un lieu protégé des agressions mécaniques ; pour autant, il doit être inscrit dans le réseau de la ville.

Il doit être pensé parmi les promenades de la ville et pas seulement celles du jardin. Passer dans le jardin, le traverser, s'y arrêter pour un moment de quiétude, une rencontre furtive, le jeu des enfants, la contemplation d'un bouquet coloré, jusqu'à y passer plusieurs heures font partie de la vie urbaine contemporaine.

Le jardin ne doit pas appartenir à une catégorie de population, une tranche d'âge. Il doit favoriser la mixité de la population (concept facile à décréter dans un discours mais difficile à pratiquer).

Le jardin doit permettre de croiser l'autre, de retrouver le sens de la communauté dont la perte s'affirme aux dépens de l'individualisme ou du communautarisme. Le jardin doit permettre de se retrouver et de se ressourcer en harmonie avec soi-même et avec la « nature » dont l'humain n'est qu'une partie. « L'homme est la nature prenant conscience d'elle-même », Élisée Reclus (1830-1905) dans *l'homme et la terre*. Dans cette quiétude retrouvée, il doit pouvoir être un lieu de par-

tage. Il est à ce titre très différent de la place, autre lieu de vie sociale où la représentation, l'affichage est plus fort que le partage.

S'il est différent des autres espaces publics, il ne doit pas être pensé en opposition, il doit faire partie de la ville. Vécu comme complémentaire, il est un supplément d'âme et devient indispensable à la vie urbaine. S'il est protégé, il ne doit pas être étanche et dessiné pour lui-même. Il est dans le système urbain. Les chemins qui le parcourent, les entrées, la limite sont donc les axes fondateurs de sa composition. Autour d'eux se dessinent les espaces qui le constituent, qui lui donnent son image. Le végétal par son gabarit, son volume, les jeux d'ombre et de lumière qu'il crée, donnent la force et l'évidence de la composition.

Les plantes, arbres, arbustes, graminées... ont besoin du sol, de l'eau, de l'air, du soleil au centre du projet de jardin. Leur existence, leur développement, leur qualité peut traduire au-delà des sciences botaniques une approche et une prise en compte environnementale.

Par l'approche de la qualité environnementale urbaine, le jardin contemporain peut aller au-delà de la composition architecturale et de la richesse botanique qui caractérisent le jardin actuel. Il faut intégrer à cette démarche environnementale, les nouvelles activités demandées par les usagers (jardins partagés, pédagogiques, familiaux, etc.). Les usages sont indissociables de l'approche environnementale.

MONTE DE LA GRANDE-CÔTE - LYON



PROJET POUR LE QUARTIER DU CASQUE D'OR - PARIS.



VALUX-EN-VELIN - RHÔNE



Comme au 19^e siècle, Alphand a dessiné des squares, des rues... pour la recomposition urbaine décidée par Haussman, définir le jardin public du 21^e siècle, c'est peut être réfléchir sur l'ensemble des espaces publics de la ville contemporaine dont de nombreux fondamentaux sont réinterrogés par les comportements de nos contemporains qui fluctuent entre individualisme forcené et exigence sociale d'une part, et par la prise en compte de la qualité environnementale d'autre part. Pour ce faire, il faut reconsidérer le processus de fabrication du jardin public.

Le jardin est décidé, programmé, pensé, construit et entretenu. Ces cinq actes sont indissociables et peuvent être itératifs. Chacun de ces rôles est tenu par un acteur souvent différent. La décision revient démocratiquement à l'élu, la programmation au maître d'ouvrage, la conception et l'art de construire au maître d'œuvre, la réalisation aux entreprises, et la qualité de l'entretien

revient in fine au jardinier qui fera avec les usagers, vivre le jardin au cours des saisons et des années.

Si ces différents rôles peuvent être tenus par la même personne pour un jardin privé, c'est impossible pour le jardin public.

La répartition des rôles aboutit très souvent par les règles des marchés publics et le cloisonnement des services, à la séparation de chaque acteur et donc de chaque tâche et le cloisonnement des services des villes induit très souvent l'enfermement où chacun se contente de jouer son rôle, c'est ce que le jargon technocratique appelle le processus du projet. Or, le projet de jardin comme tout projet nécessite une transversalité entre les acteurs et une continuité dans les différentes phases de sa mise en œuvre. Si chacun doit rester dans son rôle, la communication (au sens de la mise en commun) des savoir-faire doit être favorisée, le concepteur doit pouvoir à certain moment du projet échanger avec le jardinier qui va entretenir le jardin, discuter avec l'élu qui le portera au devant



VENISSEUX - RHÔNE



MONTÉE DE LA GRANDE-CÔTE - LYON



de l'habitant du quartier. Seule une démarche partagée garantit la qualité du projet, sa cohérence et lui donne le sens que le dessin seul ne peut créer.

Ceci nécessite une organisation de la maîtrise d'ouvrage centrée sur le projet et non pas décomposée par service. La coordination doit être politique au niveau de la direction générale des services et des élus et pas seulement sous contrôle d'un service particulier. Le jardin pourra ainsi, au-delà de ces limites, faire partie de la ville. Dans tous les cas, la qualité du maître d'œuvre ne pallie pas aux insuffisances de la maîtrise d'ouvrage.

Le jardin est ensuite un lieu où l'on installe la nature, les éléments naturels. Le vocabulaire du jardin est celui de la nature, c'est l'eau, la terre, le ciel, le soleil, l'arbre, l'herbe, les oiseaux, etc.

Ce travail technique à partir des éléments naturels est une démarche projectuelle ; il ne doit pas être enfermé dans la décomposition des différentes ingénieries environnementales qui se mettent en place.

Cela ne se résume pas comme le font de nombreux concepteurs architectes de jardins ou d'espaces publics à interroger les botanistes pour « verdier » un geste architectural.

Entre ciel et terre, les éléments naturels créent l'espace, lui donnent sa dimension, sa

qualité, sa dynamique, créent les limites et les distances.

Le nivellement du sol, le chemin des eaux de pluies, l'exposition au soleil et au vent, la place des arbres, grâce au dessin qui les assemble, créent des lieux diversifiés, des lieux d'usages multiples. Avant l'image, c'est bien d'usage dont on parle quand on parle de jardin.

Parler du jardin, c'est parler de la ville. Parler de la ville ne peut se faire sans prendre en considération le protocole de Kyoto et l'interroger.

Cette nouvelle entrée environnementale dans la réflexion sur la ville (encore prise à la légère par de nombreux acteurs maître d'œuvre et maître d'ouvrage) prend en considération le thème fondamental du travail du paysagiste qui est celui de la place du vivant dans le projet de ville ■

Les jardins, lieux de citoyenneté

Déatrice Dessiller,

Vice-Présidente
du Grand Lyon, chargée
de la lutte contre le bruit,
de l'énergie, de l'éducation
à l'environnement,
des espaces naturels urbains
et de l'observatoire
des changements
écologiques.

**En ville, les jardins partagés
qui émergent, jardins en
pied d'immeubles, jardins
pédagogiques, jardins
collectifs d'habitants, jardins
d'insertion, jardins nomades
sont des lieux importants
pour les habitants et pour
la collectivité.**

En effet, les jardins ont de nombreux intérêts : d'abord, ce sont des lieux de nature en ville, des espaces verts, ils contribuent à la trame verte d'une agglomération, ils participent à la biodiversité, mais aussi à la diversité des paysages urbains. Ce sont aussi des espaces de production : avoir les produits de son jardin, c'est un plaisir qui peut être un intérêt économique pour les familles. Ce sont des espaces de lien social, où se mélangent les générations, les cultures : on échange des pratiques, des techniques, des plants, des repas, des moments conviviaux. Ce sont des lieux de citoyenneté, du fait de leur gestion collective, des relations qu'ont les associations de jardiniers avec la commune. Et ce sont également des lieux d'éducation à l'environnement où l'on prend soin de la terre, au rythme des saisons, où l'on utilise la lutte biologique et les engrais naturels plutôt que les pesticides, où l'on économise la ressource en eau, où l'on peut aussi utiliser l'énergie solaire pour les pompes à eau. On peut y faire du compost et au Grand Lyon, nous souhaitons encourager cette technique, car



LA FRICHE RVI - LYON 8°



JARDIN DES ARABIS - VILLEURBANNE

c'est un cycle naturel des espèces végétales, et ce sont autant de déchets verts que la communauté urbaine n'aura pas à collecter, puis à traiter.

Les jardins ont aussi, en ville, l'intérêt d'être des espaces de proximité et même si l'on s'y rend en voiture, les trajets sont moins longs que pour aller dans une résidence secondaire à 40, 50 ou 100 km. Mais il vaut encore mieux y aller à pied, à vélo ou en transport en commun, pour ne pas augmenter la pollution, ce que nous visons avec notre politique de déplacements.

Cette politique de jardins partagés répond à la fois à des enjeux d'environnement et de citoyenneté et s'inscrit dans nos objectifs de développement durable. Elle se décline en

différentes actions que nous menons en collaboration avec les communes :

- l'accompagnement de projets, avec l'appui d'associations comme « le passe-jardins », pour aider des groupes d'habitants à formaliser leur projet ;
- la mise à disposition de terrains, d'autant plus précieuse que la pression foncière est forte dans notre agglomération ;
- par l'aide financière aux communes pour l'aménagement de jardins familiaux ou toute autre forme de jardins ;
- et, enfin, le soutien aux réseaux associatifs de jardins, l'organisation des formations aux jardins pédagogiques.

Le nombre, la diversité et la richesse des jardins accompagnés par le Grand Lyon ne font qu'augmenter ▶

JARDINS DE DÉCINE - RHÔNE



JARDIN BRINO'GUILL - LYON 7°

JARDIN PÉDAGOGIQUE - SAINT-FONS



Jardins urbains, jardins solidaires et contemporains

Elisabeth Mazas,
paysagiste dplg,
chef de la section projet
à la direction
des parcs et jardins
de la ville de Paris.



LA PASSERELLE DE LA PROMENADE
PLANTÉE - PARIS.



CHOIX INTÉGRÉ DES MATÉRIAUX,
ICI L'OSIER - PARIS.

**Au cœur des dynamiques
actuelles de transformation,
de renouvellement ou
de création des espaces
publics dans l'agglomération
parisienne, les espaces verts
de toute taille constituent un
triple enjeu :**

offrir toujours davantage la possibilité aux habitants et visiteurs de bénéficier d'espaces libres, ouverts, conviviaux et agréables, propices à la détente et à l'équilibre personnel tout en ménageant la possibilité de rencontres et de pratiques partagées (sports, jardinage, expression artistique...); participer aux défis posés par la nécessité de (re)qualifier l'environnement, tant pour souscrire aux objectifs d'amélioration du cadre de vie que de développement durable; enfin maintenir la spécificité de la ville en matière de jardins, sur le plan historique et culturel, tout en faisant droit aux expressions modernes et évolutives de l'art paysager.

Autant dire que la mise en œuvre peut s'avérer complexe et délicate, même si elle est toujours passionnante. Les services de la ville impliqués dans ces aménagements s'efforcent de faire droit à ces attentes complémentaires, en fonction du contexte de chaque opération et de sa spécificité, en poursuivant des réflexions, observations et

évaluations dans le domaine des usages tout autant que des pratiques de gestion et des attendus de faisabilité technique.

Ainsi s'est mis en place il y a quelques années un « observatoire des usages »: grâce à une observation attentive et méthodique de la « vie » des jardins, soutenue par l'apport régulier d'étudiants en urbanisme/sociologie sous forme d'enquêtes, ainsi que par les constats statistiques et qualitatifs établis par le personnel employé dans les jardins. Cette mission accumule progressivement des résultats d'ordre sociologique et culturel dont la prise en compte concourt à élaborer des programmes adaptés aux logiques existantes ou projetées des usages et des attentes dans les différents quartiers. Toujours dans le domaine de la pratique des jardins, la « cellule main verte » a pour mission de permettre aux associations d'habitants des quartiers de recevoir en gestion, par le moyen d'une convention annuelle renouvelable, des parcelles situées hors ou dans les jardins, dévolues au jardinage et à l'expérimentation partagée. De la sorte, l'appropriation et la « bonne vie » des espaces verts de la ville sont résolument confiés, dans toute la mesure du possible, à ceux qui en sont a priori les premiers destinataires.

Sur le plan environnemental, un travail méthodique et scientifique est en cours dans le but de parvenir à une haute qualification environnementale, déclinée en plusieurs « cibles » conjointes. Le souci d'offrir à ter-

me des espaces adaptés, durables, simples et économiques à gérer, prélevant le moins possible de ressources extérieures, a conduit à définir celles-ci dans les termes suivants: relation harmonieuse de l'espace vert avec son environnement immédiat, choix intégré des matériaux d'aménagement, chantier à faible nuisance, éco-gestion, confort anthropique. Toutes les opérations de création et/ou de transformation des jardins doivent désormais souscrire à cette visée.

Ces évolutions manifestent une volonté partagée par tous de « penser » l'espace public pour faire droit créativement aux exigences imposées à la fois par les différents besoins d'occupation (logement, équipement, transport, espace public), par le développement durable, mais aussi par la fidélité à l'histoire. La ville de Paris veille à réaliser des jardins dont l'aspect formel et l'intégration au contexte urbain maintiennent la qualité paysagère éminente qui lui a toujours été accordée. Les consultations régulières de maîtres d'œuvre reconnus pour leurs idées novatrices et leur expérience montrent combien est récurrente la volonté de respect et de mise en valeur du patrimoine architectural et paysager, quitte à en transformer la signification au sein des opérations nouvelles.

Ainsi le paysage de la capitale atteste que modernité et créativité peuvent se conjuguer avec respect et fidélité, au profit du bien commun, dans une optique de réel service public, au service du public ▶



LA PROMENADE PLANTÉE - PARIS.



LES SERRES DU PARC ANDRÉ CITROËN - PARIS.

Nature et culture contemporaines dans un domaine historique

Propos d'Olivier Desmules,
directeur
du Domaine de Lacroix-Laval,
recueillis par Mireille Lemahieu,
paysagiste au CAUE
du Rhône.

La tendance est aujourd'hui à l'ouverture des parcs historiques à des usages contemporains. Un des exemples en Rhône-Alpes concerne la restauration du potager et le programme Nature et Culture du domaine de Lacroix Laval.

Loin des bruits de la ville et pourtant si proche du centre de Lyon, celui-ci représente 115 hectares d'espace naturel. Situé aux portes Ouest de l'agglomération lyonnaise, le domaine s'étend sur les communes de Marcy-l'Étoile, la Tour-de-Salvagny et Charbonnières-les-Bains. Ouvert au public par le Conseil général du Rhône, en 1985, il est sans doute le plus vaste espace vert aménagé du département.

Dans ce domaine conçu en 1776 par Jacques-Germain Soufflot, devenu parc de loisir paysager, un château Renaissance du XVII^e siècle est entouré de prairies et forêts. Quatre types de jardins se succèdent ; régulier, sauvage, potager et biologique. La large perspective du jardin à la française, bordé d'arbres centenaires ouvre ses allées sur le château. Plus loin, un jardin éphémère s'habille selon les caprices de la nature et laisse entrevoir le potager et sa serre. Durant l'année 2003,



LE POTAGER.

le potager a été réhabilité, planté d'espèces colorées, potagères et aromatiques.

Ce jardin «d'utilité» à l'origine, renaît aujourd'hui avec ses thématiques principales :

- L'aventure horticole : parcours à travers l'histoire des plantes depuis l'espace sauvage ou encore le semi-sauvage où le public découvre un certain nombre de plantes cultivées, à l'origine, dans les autres espaces (traditionnel, contemporain...),
- Les plantes à parfum dans le jardin de plantes aromatiques, et dans le jardin contemporain. Cette thématique qui rejoint celle nationale des « Rendez-Vous au Jardin » du Ministère de la Culture en 2006, deviendra peu à peu pérenne et n'a pas d'équivalent dans la région,
- L'horticulture lyonnaise, thématique unique en son genre dans la région en lien avec un programme de recherche du CNRS présente 65 arbres fruitiers palissés d'environ 25 variétés, des variétés de clématites (10), de roses (une trentaine), de pivoines (une dizaine), de fuschias (une dizaine), de légumes (6 ou 7 dans un premier temps), de nymphéas (une variété dans la serre) et, en cours de saison, des variétés de pélargoniums et dahlias.

À terme, ce potager pourra jouer son rôle de conservatoire et surtout de découverte auprès des institutions, des professionnels de l'horticulture et du grand public.

L'aspect historique et patrimonial du Domaine de Lacroix-Laval trouve ici une dimension pédagogique en tant que lieu d'histoire, des jardins de la région, mais aussi en tant qu'ancien domaine agricole ornemental uni-

que. Des partenariats sont engagés avec le Jardin Botanique du Parc de la Tête d'Or et avec le Potager du Roi de Versailles.

Afin de préserver cette variété de paysage, le Domaine de Lacroix-Laval a mis en place depuis trois ans une gestion différenciée qui a pour but de déterminer un certain nombre de modes de gestion, allant du plus horticole au plus naturel qui ont pour objectif le rétablissement des équilibres biologiques et la protection de la biodiversité. Il est donc nécessaire de sélectionner des sites à entretenir d'une manière différente et définir un aspect très structuré que l'on veut leur donner, en partant du château (jardins réguliers) jusqu'aux zones plus naturelles (le parc et les sous-bois). On développe ainsi une gradation dans l'entretien des espaces verts.

Le projet culturel du Domaine de Lacroix-Laval s'affirme autour du thème « Nature et Culture ». Il s'agit d'étudier les rapports entre l'homme et la nature : propositions d'animations culturelles diversifiées : (expositions, ateliers pour les enfants dès 4 ans et les adultes, concerts, cinéma dans le pré, ballades contées...). Ces animations se tiennent à la fois dans le château et sur l'ensemble du domaine. Les tout nouveaux « carnets nature » et les fidèles « carnets gourmands » révèlent une plante de notre alimentation quotidienne par le regard du botaniste, de l'historien, du voyageur et bien sûr du gourmet ! C'est sous l'alliance harmonieuse entre « espace naturel » et « mouvement culturel » que se dessine l'identité du Domaine de Lacroix-Laval ▶

UN JARDIN ÉPHEMÈRE MARGACHE - JUILLET 2005.



JARDIN RÉGULIER ET CHÂTEAU.

Le parc de la Batellerie

Un jardin pour tous dans un cadre privilégié à Montmerle sur-Saône

Montmerle-sur-Saône a décidé d'aménager une aire d'accueil pour les gens du voyage. En 1994, sur l'emplacement de l'ancien pré de foire, occupé jusqu'alors par les nomades, la municipalité convient de créer un jardin public. Le long des berges de la Saône, le parc de la Batellerie assure aujourd'hui la transition entre les courbes naturelles du fleuve et la trame urbaine orthogonale.

La commune, bien que de taille modeste (elle compte environ 3000 habitants), a su se doter d'une véritable ambition pour ce site exceptionnel. Le long des berges de la Saône, il est à proximité du centre du bourg avec à l'est une chapelle historique, la chapelle des Minimes, et le parc d'un ancien château, à l'ouest l'île de Montmerle, plantée de 30 hectares de peupliers, et au sud, le pont et le port de plaisance. C'est dans ce cadre privilégié,

que le jardin offre, à tous les montmerlois, une aire de loisirs adaptée. Havre de calme pour la flânerie, halte pour les promeneurs, plaisirs des jeux pour les enfants, parcours de santé pour les sportifs, chacun y trouve son compte.

Le parc de la Batellerie a su parfaitement s'intégrer à son environnement. Il était nécessaire que les montmerlois se réapproprient cet espace, que le village se tourne à nouveau vers cette rivière capricieuse, synonyme d'inondations. C'est un espace ouvert sur la Saône, en lien direct avec les berges et les activités nautiques très pratiquées le week-end.



ESPACE DE JEUX ET CLÔTURES EN BOIS SUPPORTANT LES IMMERSIONS.

Maîtrise d'ouvrage

Commune de Montmerle-sur-Saône

Maîtrise d'œuvre de conception

Agence de paysage Ménard

Financement

Conseil général, autofinancement et emprunt

Date de réalisation

1995

Surface

12 000 m²

Coût

466 000 €



PROMENADE OMBRAGÉE LE LONG DU CHEMIN DE HALAGE.

Il est le prolongement logique de la promenade ombragée le long du chemin de halage. Il met en valeur l'île de Montmerle en dégagant la perspective. Le mobilier a été étudié pour supporter les immersions dues aux crues de la Saône.

L'ensemble du projet est totalement ancré dans l'esprit « Val-de-Saône ». Matériaux, mobilier, végétation en révèlent l'identité : les marches Perré en galet de Saône font référence aux sinuosités du flux et du reflux de la rivière, les bornes reprennent le vocabulaire des bites d'amarrage, les alignements de platanes poursuivent ceux du chemin de halage tandis que

les haies et les clôtures bois rappellent l'organisation du « Pré de foire » avec les parcs à bestiaux.

Au centre du parc, seule l'ancienne maison de la famille Guillon, qui, de père en fils, fabriquait des barques de pêche, a été rachetée par la commune. Elle devrait, à terme, être réaménagée en musée de la batellerie ou encore en salle de spectacle ou de réunions.

Halte privilégiée pour le tourisme fluvial (principalement des touristes d'Europe du nord) le parc de la Batellerie constitue une étape très prisée (visite de la chapelle des Minimes située à proximité, surplombant le Val de Saône).

David Fleury,

paysagiste au CAUE de l'Ain,
Eric-Pierre Ménard,
architecte-paysagiste D.P.L.G.

Le parc du Grand Dunois

Un lien naturel entre ville et campagne à Ambérieu-en-Bugey

Maître d'ouvrage

Commune d'Ambérieu-en-Bugey
Projet préparé par le CAUE de l'Ain

Maître d'œuvre

AVP Agence Ville et Paysage

Sur un terrain communal vaste de 2 hectares, la municipalité d'Ambérieu-en-Bugey a entrepris l'aménagement d'un parc public, le parc du Grand Dunois. Situé sur un coteau, il dominera la commune et constituera l'interface entre la ville et la campagne environnante.

Une promenade ombragée en belvédère structurera le parc et permettra de profiter de panoramas sur la commune et le paysage lointain. L'eau et des jeux d'enfants viendront animer le jardin. Au nord, un ancien grangeon, siège d'une association viticole et futur lieu d'exposition, ainsi qu'une plantation de vigne viennent rappeler le passé vigneron de la ville.



Fleurissement partagé du Viel Audon

Espace d'application d'un jardin ingénieux

Situé sur les berges de l'Ardèche, le Viel Audon est un hameau abandonné pendant un siècle, qui a fait l'objet d'une restructuration continue depuis 1970. Aujourd'hui dix habitants y résident à nouveau. Les jardins installés de part et d'autre du hameau n'ont d'ordinaire que l'apparence. En effet, en y regardant de plus près, on constate que le jardin foisonne d'idées pêchées ça et là lors de visites, d'adaptations empiriques, d'aménagements ingénieux propres à susciter l'échange et la convivialité.

Comment ont évolué les jardins depuis l'installation des nouveaux habitants ? Les premiers jardins ont eu une fonction vivrière dès 1980. Ils s'organisaient en petites parcelles en terrasses. Dix ans plus tard, un maraîcher professionnel

s'est installé et a intensifié la culture afin de vendre la production sur les marchés locaux. En 1998, le maraîcher dut quitter les lieux et les jardins furent consacrés à nouveau à la culture vivrière.

Comment est née l'idée d'un jardin partagé ?

Deux activités sont développées sur le site du Viel Audon, une ferme et un centre d'accueil. Lorsque le maraîcher est parti, l'activité de jardinage est passée de la ferme au centre d'accueil dont l'équipe a rapidement vu l'intérêt d'utiliser le jardin comme support d'animation, mais s'est également rendue compte des nombreuses adaptations à faire.

Quelle est la particularité d'un jardin partagé ?

C'est un jardin à caractère pédagogique, généralement attribué à un groupe qui suit sa production tout au long de l'année ; c'est le cas des jardins dans une école par exemple. Il est de petite dimension et la production n'est pas un élément majeur. Un jardin de production est souvent plus grand, géré par une personne et la production y est essentielle. Au Viel Audon, les salades semées par un groupe sont récoltées par d'autres personnes qui arroseront les tomates cueillies par le groupe suivant. Le jardin

est ouvert aux enfants et aux adultes, aux groupes comme aux personnes isolées. La dimension du jardin est très pédagogique, c'est du « semis-grandeur-nature ». En été, une personne du hameau accompagne les jardiniers en herbe trois soirs par semaine. Les travaux à réaliser sont inscrits sur un grand tableau ; ainsi chaque groupe peut situer son action parmi les autres.

Quels sont les aménagements spécifiques à un jardin partagé ?

Il a fallu adapter le jardin à tous les publics et même à l'absence de public. L'arrosage illustre bien cela. Les enfants sont équipés de petits arrosoirs et des escaliers ont été aménagés. Afin d'éviter la bousculade au tuyau, des réserves ont été installées dans lesquelles tout le monde remplit son arrosoir en même temps. Certains jours, il n'y a personne, mais il faut bien faire le travail, par conséquent le jardin dispose d'une double installation d'arrosage.

Quels sont les projets autour de ce jardin ?

L'association tient à ce que ce jardin s'ouvre de plus en plus à de nouveaux publics et autour de nouvelles actions dans le jardin. C'est un espace d'application qui permet de démontrer que l'expérience est possible. Le jardin est un espace en lien avec les autres activités du site et améliore la connaissance des besoins pour renforcer ce lien.

Propos de Marie Simon,
coordinatrice pédagogique
et **Laurent Dekeyser,**
animateur,
recueillis par **Ghyslaine Magniez,**
paysagiste au CAUE de l'Ardèche.



TRAVAUX DE NETTOYAGE ET INSTALLATION D'ARROSAGE.



CHAÎNE POUR LE TRANSPORT DES GALETS.



LES JARDINS AU CARRÉ PÉDAGOGIQUE.

UN MURET DE SOUTÈNEMENT.



Maître d'ouvrage
Association Le Mat
Maîtrise d'œuvre
Le Mat et Association
Le Passe Jardin
Réalisation
Les habitants du
hameau du Viel Audon
Gestion
Les habitants du
hameau du Viel Audon
Date de réalisation
2004
Surface
Environ 15 lots répartis
sur le hameau

L'esplanade-jardin du Champ de Mars

Un des espaces majeurs
de la ville de Valence
avec le Parc Jouvet et les boulevards

Intervention d'importance dans la ville de Valence, l'opération du Champ de Mars crée un parking de 800 places en sous-cœuvr, pour permettre la transformation de cet ancien grand réservoir à voitures de surface en un espace de détente. Fruit d'une large concertation, cet espace public est largement réapproprié par la population.

Cette vaste place de 300 mètres de long sur 100m de large occupe une ancienne terrasse alluviale du Rhône en balcon sur le fleuve, face aux horizons lointains du château de Crussol, perché sur les contreforts calcaires de l'Ardèche. Installé dans la continuité de la ville et surplombant le parc Jouvet (parc du XIX^e siècle), l'esplanade-jardin est conçue comme un espace contemporain selon des principes d'aménagement rigoureux.

- Deux axes majeurs est-ouest et Nord-Sud installent la terrasse-jardin dans la géométrie de la ville: un grand parvis de 30 m de large organise une

perspective magistrale Est-Ouest qui met en scène le kiosque Peynet et le Château de Crussol depuis la sortie de la gare. Par ailleurs, le projet d'aménagement s'est donné comme règle de ne pas nuire à l'intégrité de ce vaste plateau en l'aménageant par bandes longitudinales nord-sud.

- Trois ensembles de fontaines et bassins célèbrent la présence de l'eau: les deux bassins des musiques cimentent le kiosque Peynet et contiennent deux ensembles de 17 fontaines musicales et lumineuses; les jeux d'eau des 40 fontaines sèches et lumineuses encastrées dans le sol encadrent la pelouse du tapis vert nord.

- La multiplicité des usages et de l'animation est recherchée: les couverts des grands arbres offrent des promenades ombragées avec de nombreux bancs, des sols sablés pour les boulistes. Les quatre jardins linéaires encadrent l'espace central et forment les limites intérieures de l'esplanade parcourue par un cheminement piéton. Au centre, le tapis vert de part et d'autre du kiosque permet de profiter du soleil et de s'allonger dans l'herbe. Au sud, un espace dégagé, parsemé d'arbres à fleurs reçoit les étudiants du Lycée Emile Loubet. Tout près, 2 kiosques-pergolas abritent des esplanades de bois favorables aux rencontres.

- L'esplanade est un espace ludique: les jeux de boules sous les tilleuls, les jeux de ballons, de cerfs volants sur les tapis verts côtoient les 40 fontaines encastrées dans le sol. Le parvis et les dallages de pierre favorisent le cheminement des poussettes, la pratique du patin à roulettes, des rollers ou des skates.

- La mise en lumière met en scène l'espace: par des lignes de spots encastrés qui

soulignent les franges du mail planté de tilleuls, le tapis vert sud, par l'éclairage des bassins et fontaines, par un éclairage diffus et confortable des candélabres alternés dans la ligne de bancs, complété par un éclairage indirect disséminé dans les bande-jardins ponctuant les espaces de repos.

- Le traitement architectural des émergences de parking et des 4 kiosques de métal et de bois, situés aux quatre angles de l'esplanade est affirmé: ils s'inscrivent dans la continuité et dans l'épaisseur des bande-jardins (6m). Les escaliers et ascenseurs s'identifient facilement par leur traitement architectural.

L'esplanade est un vaste lieu de promenade offert aux piétons; sa surface est un sol stabilisé naturel. Un large parvis minéral et des cheminements piétons de pierres calcaires soulignent les allées principales et

Maître d'ouvrage

Ville de Valence

Maîtrise d'œuvre

Agence APS, paysagistes, mandataires,
Jean Louis Knidel, Gilles Ottou, Hubert Guichard,
assisté de Jérôme Lelay (Valence)
Atelier d'architecture Bernard Paris assisté
de Jean-Marc Fayel (Vienne)
BET BREA (Tassin-la-Demi-Lune)

Entreprise mandataire

Entreprise générale GFC

Date de réalisation

Etudes: mai 1998/nov 1999;
travaux: février 2000/ janvier 2001

Surface

Esplanade jardin: 3 ha ;
périmètre de l'étude de définition: 4,1 ha

Coût

4 M € HT



VASTE PLACE DE 3,5 HA DANS LA VILLE.



AU LOIN LES CONTREFORTS CALCAIRES DE L'ARDECHE.

facilitent l'accès des usagers vers les entrées de parking souterrain. Un marquage de pierre franchit la rue jusqu'aux portes du lycée sécurisant la traversée des étudiants. Quatre alignements de tilleuls de haut jet cernent la surface de l'esplanade et redonne à l'espace sa superbe d'antan. Entourant l'espace central, les quatre bande-jardins sont composées d'arbustes persistants ou caducs offrant de multiples combinaisons de parfums et d'effets en fonction de la saison. Au centre de l'espace, une accueillante pelouse déroule son tapis vert jusqu'au pied des bassins qui encadrent le kiosque Peynet.

Cet aménagement offre un belvédère sur le Rhône et l'Ardèche, une liaison de la vieille ville (rue des Repentis, rue Saunière) aux faubourgs de Valence. Il relève d'une politique de reconquête des espaces publics et d'embellissement lancée par la ville depuis quelques années: aménagement des places du centre, mise en valeur des canaux qui sillonnent la ville, plan Lumière, transformations des boulevards...

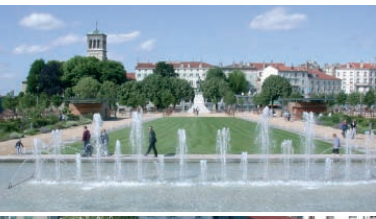
Propos Agence APS,

recrueillis par Jean-Louis Bland,

paysagiste au CAUE de la Drôme,

et Catherine Grandin-Maurin,

architecte-urbaniste, directrice du CAUE du Rhône.



ENSEMBLE DES FONTAINES MUSICALES ET JEUX D'EAU.

Nouveaux jardins au parc de Vizille

Un hommage aux trois ordres du Dauphiné

Au sud de Grenoble, le domaine départemental de Vizille, réunit sur cent hectares un patrimoine culturel et naturel exceptionnel. Construit entre 1600 et 1619 par le Duc de Lesdiguières, il accueille le 21 juillet 1788 dans la salle du Jeu de Paume, les États généraux du Dauphiné, prémisses de la Révolution française. Acquis par l'État en 1925, aménagé en résidence présidentielle, le château est cédé en 1972 au département de l'Isère qui y installe le musée de la Révolution française (1990). Le domaine est une entité close de 100 ha fréquentée par un million de visiteurs par an qui profitent du musée et d'un espace de promenade au fil de l'eau très agréable.

Ce haut lieu de l'histoire du Dauphiné a été l'objet de transformations successives rendant incohérente au fil des siècles l'articulation du château avec son parc. A l'ouverture du musée de la Révolution française dans l'orangerie, c'est une esplanade banale et sans grâce qu'il s'avère essentiel de qualifier pour attirer le visiteur, tout en respectant l'histoire du lieu.

A l'origine les jardins de Lesdiguières « à la française » articulaient gracieusement le château et la pièce d'eau alors rectiligne. Le reste du domaine était voué à la chasse. Au début du XIX^e, il fut transformé en parc « à l'anglaise », avec assouplissement de la pièce d'eau, dégagement de la base du château, et introduction de bosquets de conifères. Puis en 1925, la roseraie fut créée le long du canal de Vaulnavays.

Si le parti d'aménagement adopté a été de conserver la perspective sur les escaliers monumentaux du château et la pièce d'eau en redessinant l'esplanade, les nouveaux jardins rendent hommage aux trois ordres du Dauphiné qui initièrent la révolution française. En effet, l'ordonnancement de ces



LE PARC, LES PARTERRES ET L'ESPLANADE RELIÉS PAR UNE PASSERELLE.

parterres le long de l'orangerie du château, se réfère au chiffre 3 : trois parterres déclinés en trois lieux, pour mieux relier le musée au domaine et signifier l'histoire du lieu.

A l'emplacement de la salle de jeu de Paume où la célèbre Assemblée des États Généraux se tint, une salle de verdure surélevée et fermée évoque sa présence. Cette aile du château disparut en 1865 dans un incendie.

Face à l'entrée du musée de la Révolution française, le parvis minéral se compose de 9 carrés de sable stabilisé, organisés sur une trame de 3x3 bordée de fils d'eau pavés.

Au droit du pavillon est du château, face au grand salon Lesdiguières, 3 parterres d'inspiration renaissance française sont traités en léger défoncé et marquent la transition entre l'esplanade et le parvis du musée. Des buis taillés les bordent, des plantes vivaces les animent.

La liaison entre l'esplanade, le musée, les parterres et le parc, est soulignée par une élégante passerelle qui enjambe le canal de Vaulnavays.

Cette composition paysagère contemporaine rééquilibre les usages au droit du musée en offrant aux promeneurs un jardin qui fédère, relie et optimise la scénographie du parc et du château.

Une étude préalable commandée en 2001 par la DRAC (réalisée par le cabinet GRAAL) a permis de retracer l'historique des jardins et de cadrer les orientations de l'aménagement. De nombreuses esquisses furent ensuite élaborées avant d'aboutir au projet définitif et à sa réalisation en 2004.

Bénédicté Barnier,
paysagiste au CAUE de l'Isère.

Maitre d'ouvrage

Conseil général de l'Isère

Maitres d'œuvre

Alain Tillier, architecte en chef des monuments historiques

Patrick Bienvenu, paysagiste d.p.l.g

Cap vert ingénierie

Entreprises

Sport et paysage, Éclairage service

Réalisation

Été 2003 - printemps 2004

Surface

10 000 m²

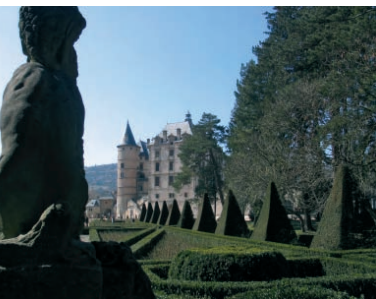
Montant des travaux

6 088 500 € HT

Dates importantes

1862 : Le château est classé Monument Historique
1990 : Ouverture du Musée de la Révolution française
1991 : Classement de la cour d'Honneur et du parc
2004 : Inauguration du parvis

■ TROIS PARTERRES DE BUIS TAILLÉ ET PLANTES VIVACES.
■ LES CARRÉS DE SABLE STABILISÉ.



LA ROSERAIE, CÔTÉ JARDIN À LA FRANÇAISE.



Parcs, jardins et espaces publics à Saint-Étienne

La ville verte s'est mise au vert

Du fait de ses collines difficiles à construire, de ses friches industrielles ayant pris le relais des sites miniers et des grandes propriétés issues de la période minière, Saint-Étienne est une ville verte. Les « jardins ouvriers » devenus « jardins familiaux » sont aussi, par leur nombre, une caractéristique de la ville: 17 000 en 1950, 3 400 aujourd'hui pour une superficie de 89 ha.

Cette « verdure » était soit inaccessible soit à but économique-social, soit encore considérée comme réserve foncière permettant de faire la ville.

Les collines se sont construites, les jardins se sont déplacés, ont régressé, poussés par l'urbanisation sans que personne n'y voit à redire. Cependant nombre d'habitants sont allés habiter à la campagne, dans la plaine du Forez. De 220 000 habitants

la ville est descendue peu à peu à 185 000, le centre ville en particulier a commencé à se vider, à se paupériser. Alors il a fallu réagir, repenser la ville. L'étude de Ricardo Bofill qui préconise de revitaliser le centre en le rendant plus humain et plus respectueux de l'environnement a impulsé le virage. La notion de qualité de vie en ville s'est imposée sous l'impulsion des réalisations, les mentalités changent: la ville se met au vert.

• Saint-Etienne s'est construite de part et d'autre de la « Grand'rue », voie quasi rectiligne de 7 km de long, seule ville française à avoir gardé son tram en le prolongeant aux deux extrémités. Lors du prolongement sud, en 1983, des essais d'engazonnement de l'espace entre les voies avaient été faits mais ils avaient été

interrompus. En 1996 la mise en site propre du tram, dans la partie élargie du site, est l'occasion d'un grand bouleversement paysager: sur 800 m, toute l'emprise, soit 8 m de large est engazonnée avec plantation d'un double alignement de tilleuls et de poiriers (180 arbres) puis ce sera un second tronçon de 1 400 m et enfin en 2005-2006 un dernier tronçon de 1 km.

• La création du golf municipal avec la plantation de 200 000 végétaux a valu à la ville le prix de l'Arbre d'or en 1996. Situé à 800 m à l'ouest de la « Grand'rue » c'est le moyen qui a été choisi pour requalifier ce secteur minier devenu une décharge.

• En 1997, pour la Coupe du Monde de foot-ball, le stade Geoffroy-Guichard a été restructuré avec aménagement des abords. Tout le secteur du stade a été redessiné sur la base d'une végétalisation intense. Avec mails, trottoirs élargis, parkings, c'est plus de 750 arbres qui ont été plantés (frênes, mûriers et chênes des marais, platanes...) offrant aux visiteurs un cadre et des déplacements piétons agréables et une image de la ville revalorisée.

• Depuis, toute une politique d'aménagement des espaces publics a été mise en œuvre. Articulée autour des espaces centraux de quartier, elle intègre places, jardins, trottoirs dans un esprit d'ouverture qui redonne de la place aux piétons, améliore la convivialité et la qualité des espaces: les trottoirs sont élargis et plantés d'arbres d'alignement, les matériaux et couleurs sont ré étudiés, la végétation arborescente et arbustive est renouvelée avec utilisation d'une riche gamme de graminées, le mobilier est rajouté et dans chaque espace réaménagé un élément artistique est la signature du créateur du projet. Dans les quartiers trop denses, de nouveaux jardins sont créés comme le jardin des Utopies, place Bellevue ou le square Haubtman. Le quartier du Giat, anciennement usine d'armement et donc quartier minéral et fermé, se transforme en quartier-jardin avec l'accueil du Centre du design et de grandes perspectives plantées. Globalement, environ 2 000 arbres supplémentaires ont été plantés ces 10 dernières années. La végétation sort des jardins et la ville en est renouvelée.

• L'amélioration de la qualité des pratiques urbaines passe aussi par la création

JARDIN DES UTOPIES, PLACE BELLEVUE.



LE SQUARE HAUBTMAN.

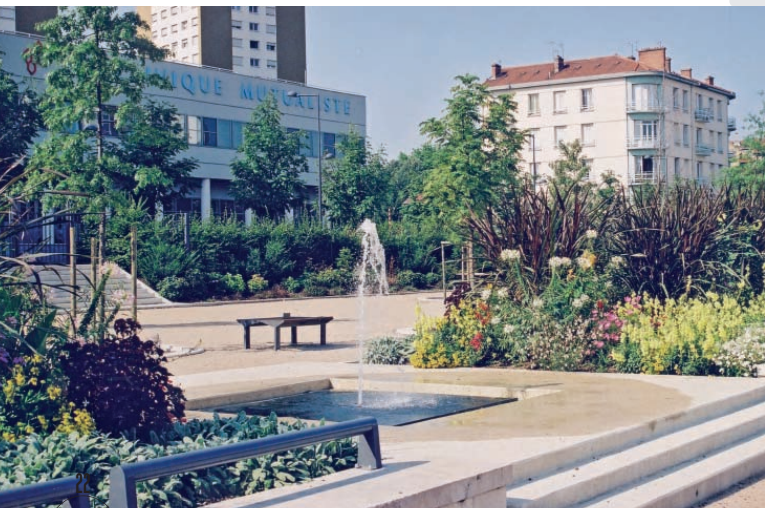
d'itinéraires de promenade destinés aux modes doux: piétons, vélos, rollers dans les quartiers, en itinéraires de liaison ou vers la nature environnante. Jardins linéaires, ils sont bien à l'image des nouvelles pratiques et destinés à s'étendre. Ainsi un sentier balcon reliant les parcs en belvédères sur tout l'ouest stéphanois et un parcours à travers « la Plaine des Parcs » sont-ils à l'étude.

• Même les jardins familiaux ont changé. Leur intégration à la ville en train de se faire est la condition de leur survie. Des pratiques nouvelles se développent, plus conviviales et plus ouvertes sur leur environnement immédiat. Ils sont de plus en plus nombreux à accepter l'idée qu'ils participent au verdissement de la ville et à accepter le regard du passant.

Les parcs urbains (une dizaine) sont des héritages de friches minières. Ils n'ont jamais été totalement aménagés ni approuvés et sont pour la plupart des espaces naturels en ville. Les pratiques actuelles qui tendent à redonner la place aux piétons dans la ville et à développer des réseaux intégrant tous les espaces végétalisés leur laissent peut-être leur chance comme lieux de nature (classement Natura 2000 en cours pour le Parc du bois d'Avaise) en complément de parcs plus urbanisés ou plus horticoles. Car l'avenir est à la diversification mais surtout à une présence de plus en plus prégnante de la nature afin d'éviter l'étalement urbain ou la fuite vers les campagnes.

Geneviève de Boisanger,

chef de projet à la ville de Saint-Étienne.



JARDIN DES UTOPIES, PLACE BELLEVUE.

Le parc de Gerland

Finaliser un parcours vert de l'agglomération, du parc de la Feyssine au Parc de la Tête d'Or et aux berges du Rhône.

Le parc de Gerland, d'une superficie totale à terme de 80ha, y compris les équipements sportifs, se pose en poumon vert d'un quartier en pleine mutation depuis la construction de la célèbre grande halle par l'architecte Tony Garnier pour l'exposition internationale de 1914. Grandes écoles et technopoles autour de la biologie, la santé côtoient palais des sports, plaine de jeux, stade. L'aménagement du parc sur d'anciennes friches industrielles (le sol artificiel a dû être dépollué) a donc été conçu dans l'objectif de faire cohabiter sportifs et autres usagers, de faire oublier les traces négatives du site, sur une idée

simple de partitions du terrain et ceci en plusieurs phases. La première d'une vingtaine d'hectares ouverte en 2000 a nécessité l'apport de 50000m³ de terre végétale et a conservé l'ensemble des arbres existants, ainsi que les anciennes rues transformées en allées. Le parc comprend une grande prairie de dix-sept hectares, limitée au nord par un mur réalisé en pisé et bois; celui-ci sert de promenade et assure la frontière entre le cultivé et le «naturel». Vue du Rhône la grande prairie donne l'impression au promeneur d'une pelouse beaucoup plus profonde et permet de donner du relief au lieu. Une petite prairie donne d'un côté sur l'allée Pierre de Coubertin et de l'autre sur une collection d'érables aux troncs dégagés qui laisseront la vue sur le Rhône.

Séparé de la prairie par le mur de pisé, un jardin linéaire de 600 m de long sur 40 m de large, bordé par un canal, est construit sur le modèle des cultures en ligne, selon la tradition horticole et paysanne. Appelé «mégaphorbiaie», ce jardin est constitué de hautes herbes mésohygrophiles c'est-à-dire appréciant les milieux humides, vivant sur un sol profond et riche en terre fine. On y trouve en bande des fleurs légères fondues dans les graminées, des plantes florifères aux tons pâles, des fortes fleurs colorées, des plantes grises, bleues et touffues, des plantes fortes et dociles, des plantes super vivaces et exubérantes; au total 18000 plantes et 360 espèces réunies qui sont mises en valeur par des jeux de sons et lumière. Ainsi «Animots», installation pérenne sonore est une animation virtuelle de sons d'insectes et de petits animaux, numérisés et redistribués au hasard selon 16 points de diffusion. Des bassins maçonnés longent les terrains de sport et la mégaphorbiaie. L'eau est très présente dans le parc, relevée de la nappe phréatique par des pompes avec une température constante de 13 à 14°. Des carpes Kois et autres poissons peuplent

des canaux qui rappellent l'existence du fleuve.

Les sols ont plutôt été traités en béton de qualité, en granulés plutôt qu'en pierre, l'ensemble devant rester dans un budget limité. Enfin, l'éclairage a été particulièrement étudié par Laurent Fachard.

Plusieurs bâtiments s'intègrent au parc: le skate park construction en bois, la maison des fleurs et la maison des promeneurs (400 m²) qui présente des animations pour le public autour de la flore, un restaurant, un tennis club.

Un jardin linéaire, un mur de séparation et une grande prairie font de ce parc un paysage où l'on se retrouve. Michel Corajoud, place ce parc en contre point du «jardin en mouvement» de Gilles Clément. Ce dernier parle plutôt de rapport à la nature et de processus naturels alors que Gerland est lié aux questions d'agriculture, et donc à celles d'un sol labouré, d'une nature travaillée par les hommes.

Une deuxième tranche de travaux s'achèvera en juillet 2006 sur un total de 2,5 ha; elle est située en partie sud de l'avenue Jean Jaurès autour d'une nouvelle promenade piétonne qui ouvre sur quatre jardins à thèmes (20 à 25 jardins de pique-nique, des jardins de jeux pour enfants, des jardins miniatures, 3000m² dédiés aux jardins des oiseaux). Sont également prévus l'aménagement d'un parking quai Fillon, la refonte des entrées provisoires, la gestion des accès aux bâtiments de la CNR et à la rampe de mise à l'eau. Des espaces à thèmes plus

intimistes seront aménagés à l'échelle des individus, délimités par des haies basses.

L'ambition est de donner au parc de Gerland, parc de proximité et parc d'agglomération, une plus grande visibilité depuis les axes des boulevards Tony Garnier et Jean Jaurès, d'organiser un lien entre la grande prairie et la plaine des jeux, de poursuivre des ouvrages de qualité au service des usagers tout en ayant un souci permanent d'économie de gestion.

Catherine Grandin-Maurin,
architecte-urbaniste, directrice du CAUE du Rhône.

Maitre d'ouvrage

Ville de Lyon; Grand Lyon

Maitrise d'œuvre

Atelier Michel Corajoud, paysagistes: aménagements paysagers

Architectes Garbit et Blondeau:

équipements paysagers

Réalisation

Grand Lyon, service espaces publics

Gestion

Ville de Lyon, direction des espaces verts

Date de réalisation

Projet: 1997

Travaux: 1^{ère} tranche - janvier 1999/juillet 2000; 2^e tranche - 2006

Surface

1^{ère} tranche: 18 ha; 2^e tranche: 2,5 ha et à terme 80 ha

Coût

1^{ère} tranche: 148 MF soit 22,56 M€; 2^e tranche: 4,2 M€ TTC



LE CANAL BORDE LE JARDIN LINÉAIRE.

LE JARDIN LINÉAIRE.



DES BASSINS MAÇONNÉS LONGENT LES TERRAINS DE SPORT.

Le site des Mottets

Une requalification de berge
dans l'esprit du développement durable

UN AXE PIÉTONNIER DESSERT LE SITE.



La requalification du site des Mottets situé au sud du lac du Bourget, sur la commune de Viviers-du-lac, s'inscrit dans le cadre du projet départemental « Grand lac », visant le développement durable de la région du lac du Bourget. Ce projet poursuit quatre objectifs d'aménagement : améliorer l'offre de loisirs, reconquérir les berges, protéger le milieu naturel, requalifier un site partiellement en friche. Véritable vitrine du site, un axe piétonnier centré sur un étang, dessert en forme de peigne les trois pôles sur berge : la plage, l'observatoire naturel et l'embarcadère. Les parkings et l'accueil ont été maintenus le long des accès routiers pour éviter le morcellement du site. La piste cyclable, tronçon de véloroute, emprunte un trajet en belvédère ouvert sur de larges perspectives sur le lac et les monts environnants et de généreux modelés

REALISATION D'AIRES DE JEUX.
L'OBSERVATOIRE.



LE JARDIN BOTANIQUE SUR LE THEME DES MILIEUX HUMIDES.



Les paysagers protègent des nuisances visuelles et sonores de la route, des parkings et des hangars ; le long de la berge, un parcours sinueux permet la découverte des milieux humides protégés.

La reconfiguration de la plage, la réalisation d'aires de jeux et de pique-nique, d'une structure d'accueil et de services, ainsi que d'un jardin botanique et d'un observatoire zoologique destinés à sensibiliser aux espaces naturels proches et au respect de l'environnement multiplient les loisirs pratiqués et les aires de découverte du milieu. Ainsi le jardin botanique sur le thème des milieux humides adoucit la transition entre « le civilisé » – bâtiments, pelouse – et le « sauvage » – roselière, étang –, combinant trame orthogonale, mobilier, avec une végétation débordante, des chemins sinueux. Enfin, un ancien clubhouse privé a été réhabilité en restaurant, avec terrasse panoramique.

L'ensemble du projet est soutenu par une forte ambition environnementale clairement soulignée : contraste de trame entre le parvis et le mail d'une part, et les sentiers de découverte d'autre part ; mais également par un vocabulaire contemporain des formes du mobilier et du bâti sur le thème du développement durable : plateaux de camion galbés pour les bancs, treillis métallique en toiture des bâtiments de service, support mixte de capteurs solaires et de végétaux. Pièce importante du projet du Grand Lac, l'aménagement de cette base de loisirs et l'approche de la nature participe du désir de mettre fin aux dégradations paysagères du lac du Bourget, qui avec ses 45 km² demeure l'une des plus grandes réserves

d'eau douce de France tout en gardant un sens à la spécificité lacustre et aux contrastes des paysages qu'il fait redécouvrir.

Jean-Pierre Petit,
paysagiste au CAUE de la Savoie.

Maitre d'ouvrage

Conseil général de la Savoie

Maitre d'ouvrage mandaté

Sté d'aménagement de la Savoie

Maitrise d'oeuvre

Paysagistes : agence Ingenieurs & Paysages, (Versailles) & Agence de Paysage - Marc Copleux (Bourget-du-lac)
Architectes : agence Barbeyer & Dupuis (Chambéry)
Infrastructure et VRD : SNAPRIM (Viviers-du-lac)

Partenaires

Conservatoire du patrimoine naturel de Savoie,
Compagnie nationale du Rhône

Co-financement

Etat : 2,3 M € ; Région 2,3 M €

Date de réalisation

2002-2003

Surface

15 ha

Coût

6,5 M €

Le Pré Curieux

Utiliser la trace
comme genèse du projet

La propriété de Pré Curieux, d'une surface de 3,5 ha est inscrite sur le littoral de Léman à l'entrée de la ville d'Évian-les-Bains. Autrefois propriété privée, elle est rachetée en 1995 par les villes d'Évian et Publier, la Région Rhône-Alpes et le Conservatoire du Littoral afin d'y établir un centre d'information et de sensibilisation sur la protection des zones humides. Bien qu'ayant été abandonné pendant plusieurs années, le parc initialement aménagé par des propriétaires passionnés était encore composé de structures lisibles sur lesquelles le concepteur du nouvel aménagement s'est volontairement appuyé. Les traces de la composition préexistante sur le site ont été préservées comme les éléments de genèse d'un projet plus contemporain.

LE PONTON PERMET AUX VISITEURS D'OBSERVER L'ÉTANG.



GRAND BASSIN DU JARDIN DES EAUX.

Une histoire

Lorsqu'il découvre le site, le paysagiste en charge du projet d'aménagement est frappé par le paysage du lieu qui s'ouvre généreusement sur le lac et la côte vaudoise au loin. Malgré plusieurs années d'abandon, les structures composant le site restent lisibles : un bois de mélèzes, un bois de pins sylvestres, une roseraie, un parc romantique, des arbres majeurs et un bosquet où subsistent des structures de charmilles. Cet aménagement est le fruit d'un travail centenaire produit par des propriétaires passionnés et attentionnés. La prise en compte de l'existant devient donc un élément essentiel à la mise en œuvre d'un projet d'aménagement orienté sur la mise en relation entre les plantes et le milieu aquatique.

Ce projet apparemment conceptuel s'appuie en fait sur l'histoire plus ancienne du paysage lacustre, avant même que les rives ne soient profondément transformées par les interventions humaines.

L'idée portée par les partenaires de l'opération est de recomposer une variété de zones humides pour sensibiliser le public à des préoccupations actuelles : la qualité de l'eau, le milieu vivant, la richesse botanique et la biodiversité notamment.

Une approche respectueuse

Le nouvel aménagement est élaboré en cohérence avec les structures du parc existantes. Elles constituent le vecteur de développement des nouveaux cheminements. La position des différents éléments, la topographie et les arbres majeurs ont été préservés comme des jalons indissociables de l'évolution du lieu. Les espaces de découvertes des milieux humides s'intègrent harmonieusement dans la trame paysagère offerte par le site. Le jardin des eaux calmes est composé



RECOMPOSITION D'UNE ZONE HUMIDE SUR LE SITE.

de bassins dont les formes géométriques reprennent les emplacements des parterres de buis et de roses, le jardin situé au sud de la maison est réaménagé selon le dessin d'origine tout en intégrant des bassins amovibles plantés de lotus ou de papyrus et les sentiers déambulent tantôt sous les grands arbres tantôt le long des berges du lac.

L'intégration du programme a toutefois nécessité un léger remodelable de la topographie au centre du parc pour faire place à une succession de prairies humides et fraîches à l'aval de l'étang. La douceur des terrassements évite de créer une rupture marquée par rapport à l'environnement du parc existant.

Un parcours

La découverte du parc est organisée au travers d'une visite hiérarchisée.

Le visiteur aborde le parc par le lac, en bateau, une approche romantique lui permettant de découvrir les vastes propriétés typiques du bord du lac Léman. Il est alors naturellement guidé vers la maison où est aménagé l'espace de découverte des milieux humides. Il poursuit sa visite par le jardin des eaux calmes, les plantes aquatiques et les différents milieux humides locaux. Empruntant ensuite un sentier sillonnant au travers des grands arbres, il accède à l'étang où un vaste ponton lui permet de s'arrêter. Il peut alors descendre vers les prairies fraîches et

Maitre d'ouvrage

Conservatoire du littoral et des rivages lacustres

Conduite d'opération

Ville d'Évian-les-Bains, service parcs, jardins et cadre de vie

Maitrise d'œuvre

Laurent Daune, architecte paysagiste
BETVDR: Hydrétude
BET Eclairage:
Philippe Hébert

Surface utile

35 000 m²

SNON

918 m²

Coût des travaux

800 000 € HT

Montant de l'opération

1 000 000 € HT

Début du chantier

1999

Muraison

2001

Mise en service

2002



L'ÉTANG.

humides observables depuis une série de pontons aménagés dans la continuité du chemin. Il arrive alors dans la partie la plus à l'est du parc où coule une rivière ponctuée de cascades dont les berges sont plantées de vivaces typiques et de quelques arbustes. Sur le chemin du retour, il longe le lac par un sentier ponctué d'arbres majeurs.

Stéphane Desgeorges,

architecte au CAUE de la Haute Savoie.

Certains ouvrages sont consultables aux centres de documentation des CAUE de Rhône-Alpes.

Amidon Jane
Le jardin radical. Nouvelles définitions du paysage.
Thames & Hudson
2003, 192 p., photos, ill.,
bibliographie, index.

Arnoux Jean-Claude
Le grand livre des jardins d'eau.
Bordas 1997, 216 p., 2^e éd., coll. «Jardins», photos coul., ill., glossaire, index, répertoire

Beylier Hubert
Leclerc Bénédicte
Treillages de jardin du XIV^e AU XX^e siècle.
Editions du Patrimoine 2000, 175 p., ill., gravures, photos.

Bradley-Hole Christopher
Jardins contemporains.
Flammarion 2001, 207 p.

Brookes John
Leçon de jardin.
Flammarion 2002, Paris, 352 p., dessins, photos, index.

Brown Jane
Le jardin moderne.
Actes Sud 2000, 223 p., bibliog, index, photos couleur, ill, plans, dessins.

Cauquelin Anne
Petit traité du jardin ordinaire.
Payot 2003, Coll. Manuels, 170 p.

Cooper Paul
Jardins sans limite.
Octopus, 2004, 175 p.

Debie Franck
Jardins de capitales.
Une géographie des parcs et jardins publics de Paris, Londres, Vienne et Berlin.
CNRS 2002, 295 p., plans, photos, ill., bibliographie.

Delegue Quitterie
Quels projets aujourd'hui pour les jardins anciens?
Synthèse du séminaire de Barbirey-sur-Ouche.
Association pour l'histoire de l'art des jardins 2004, N°1, pp 149-152, 2 ex.

Girot Christophe
Small urban natures.
Quart Publishers, Lucerne, 2004, 71 p.

Goutier Jérôme
Les nouveaux jardins de paysagistes.
La Maison Rustique / Flammarion, 2003, 159 p., photos.

Hill Pénélope
Jardins d'aujourd'hui en Europe. Entre art et architecture.
Fonds Mercator 2002, 261 p., photos, index, bibliographie.

Hucliez Marielle
Jardins et parcs contemporains. France.
Telleri 1998, 160 p., photos coul., bibliogr.

Jarasse Dominique
L'art des jardins parisiens.
Guide esthétique et poétique du jardin public, de l'héritage des rois aux créations contemporaines.
Parigramme 2002, 271 p., photos coul., bibliogr., index.

Kluckert Ehrenfried
Parcs et jardins en Europe. De l'antiquité à nos jours.
Könemann 2000, 496 p., photos coul., glossaire, bibliogr, index.

Leenhardt Jacques (Dir.)
Dans les jardins de Roberto Burle Marx.
Actes Sud - Crestet centre d'art 1994, Coll. «Art et nature», 165 p., photos noir et blanc, annexes, bibliographie.

Mostaedi Arian
Landscape design today.
Charles Broto / Links, 2003, 175 p.

Newbury Tim
Conception et aménagement de jardins.
40 plans et modèles.
Eyrolles 2005, 255 p., ill. et photos coul., index.

Nicolin Pierluigi - Repishti Francesco
Dictionnaire des paysagistes d'aujourd'hui
Skira, 2003, 347 p., photos.

Perez-Rumpler Patricia
Garden design - Design jardins - Garten jardines.
Te Neues 2003, 400 p.

Pigeat Jean-Paul
Les jardins du futur. 1992-2002.
Idées à piquer au Festival de Chaumont-sur-Loire.
Ainsi que la collection du Conservatoire consacrée au Festival.
Conservatoire International des Parcs et Jardins et du Paysage 2002, 192 p., photos coul., index, bibliographie.

Racine Michel
Allain Provost paysagiste. Paysages inventés. 1964-2004.
Stichting Kunstboek, 2004, 287 p., photos, plans, bibliographie.

Reed Peter
Groundswell. Constructing the contemporary landscape.
Museum of Modern Art, New-York, 2005.

Rico Nose Michiko - Freeman Michael
Jardins japonais contemporains.
Flammarion 2003, 176 p.

Schröder Thies
Changement de décor. Le paysage contemporain en Europe.
Le Moniteur, 2002, 183 p., photos, index.

Spens Michael
Paysages contemporains.
Phaidon, 2005, 239 p., index, bibliographie.

Waymark Janet
Modern garden design. Innovation since 1900.
Thames & Hudson 2003, 256 p., photos, bibliogr., index.

Weilacher Udo
Between landscape architecture and land art.
Birkhäuser, 1999, 247 p., photos, dessins, plans, bibliographie.

Weilacher Udo
In gardens. Profiles of contemporary european landscape architecture.
Birkhäuser, 2005, 183 p., photos.

New gardens. Die neuen Gärten.
Callwey 1995, Revue Topos N° 11, 144 p., index auteurs, bibliographie.

Lausanne. Jardins 2000 ou l'exploration à ville ouverte.
IAS - Ingénieurs et Architectes Suisses 2000, Bull. tech. de la Suisse Romande, N° spécial «Lausanne Jardins 2000».

Jardins. Gärten.
2005, Revue Anthos, N° 4.

Jean-Paul Pigeat
Jardinez comme à Chaumont-sur-Loire
Éd. Kubik / Conservatoire international des Parcs et Jardins et du Paysage - 2005

Depuis 1992, en 14 éditions et plus de 350 jardins créés, le Festival de Chaumont-sur-Loire a permis de faire évoluer les pratiques en faisant naître idées et techniques nouvelles. A partir des idées dégagées des partis pris des professionnels exposants, jeunes créateurs ou talents reconnus, ce livre veut donner au public des pistes pour voir le jardin différemment, pour oser, imaginer, jouer.

Concret et utile, il est construit en trois parties : la première oriente le lecteur dans l'appréhension du lieu et de ses contraintes, site, paysage, climat... Les influences géographiques et historiques déclinées en variations et les thèmes développés lors des différentes éditions du Festival. La seconde aidera au travail de composition : plan, cheminements, clôtures, eau, constructions... Enfin la dernière partie est consacrée à la plantation en fonction de critères sensibles comme la couleur, la forme, la texture, le rythme, la lumière.

Au fil des chapitres sont ainsi repris les thèmes traités à travers les références aux jardins réalisés par les créateurs.

Guy Cooper, Gordon Taylor
Jardins et parcs du futur
Éd. Octopus - 2003

Redéfinir les jardins particuliers et les paysages publics à l'aube du XXI^e siècle, tel est l'objectif de cet ouvrage qui expose les toutes dernières évolutions dans l'utilisation des matériaux et dans la conception théorique. Après avoir abordé les nouvelles fonctions du jardin : les espaces publics, les jardins privés à caractère résidentiel et les jardins thérapeutiques, les auteurs traitent de l'esthétique nouvelle et des nouveaux éléments constitutifs du jardin contemporain.

Retenant les trois fonctions du paysage définies par l'américain Robert Irwin : un jardin peut dominer un site, s'y adapter ou être issu de lui, les auteurs évoluent à travers vingt créations contemporaines la première catégorie en tant que source d'inspiration pour les artistes contemporains, tandis que treize des jardins présentés sont dans la catégorie adaptées à leur site, comme le jardin des Tuileries de Jacques Wirtz, les autres en étant issus, c'est-à-dire inspirés de la nature même de ces sites et constituant l'antithèse du jardin adapté ; nombre d'entre eux sont créés sur des friches industrielles.

Ces réalisations, publiques ou privées, conçues par les plus grands artistes et designers, illustrées et commentées de manière détaillée, témoignent de la diversité artistique de la fin du XX^e siècle et de l'innovation qui en est le dénominateur commun. Elles représentent des avancées majeures en terme d'architecture paysagère.

Andrew Wilson
Paysagistes. Ceux qui ont marqué le siècle
Éd. Octopus - 2003

Ce livre nous propose de découvrir l'art du jardin et du paysage au XXI^e siècle à travers le travail de créateurs de renom du paysagisme international, tels Gertrude Jekyll, Russell Page, Jacques Wirtz, Gilles Clément, Martha Schwartz, Isamu Noguchi...

Les multiples courants du paysagisme contemporain y sont représentés. En sept chapitres, l'auteur nous évoque par le biais de l'œuvre de huit paysagistes les éléments constitutifs de l'art paysager : couleur et ornementation, plantes, concept, forme, structure, texture, matériaux.

Cet ouvrage constitue un hymne aux jardins et aux paysages, quintessence du XX^e siècle, en nous faisant connaître de nombreuses créations, en particulier sur la période récente des 25 dernières années. Cette innovation et cette créativité sont orientées vers l'art, associant horticulture, fonctionnalité et architecture, et témoignent d'une discipline complète dont l'auteur nous dit qu'elle «pourrait bientôt supplanter l'architecture en tant que mère des arts»...



CAUE de l'Ain

34, rue du Général Delestrant
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. : 04 74 21 11 31
Fax : 04 74 21 98 41
contact@caue-ain.com

CAUE de l'Ardèche

6, cours du Palais
07000 Privas
Tél. : 04 75 64 36 04
Fax : 04 75 64 01 30
caue-07@wanadoo.fr

CAUE de la Drôme

44, rue Faventines
26010 Valence cédex
Tél. : 04 75 79 04 03
Fax : 04 75 79 04 17
caue@dromenetel.org

CAUE de l'Isère

22, rue Hébert
38000 Grenoble
Tél. : 04 76 00 02 21
Fax : 04 76 15 22 39
info@caue-isere.org

CAUE du Rhône

6 bis, quai Saint-Vincent
69283 Lyon cedex 01
Tél. : 04 72 07 44 55
Fax : 04 72 07 44 59
caue69@caue69.fr

CAUE de la Savoie

225, Carré Curial
BP 1802 - 73018 Chambéry cedex
Tél. : 04 79 60 75 50
Fax : 04 79 62 67 42
caue.savoie@libertysurf.fr

CAUE de la Haute-Savoie

6, rue des Alouettes
BP 339 - 74008 Annecy cedex
Tél. : 04 50 88 21 10
Fax : 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr

**Fédération Française
du Paysage (FFP)**

4, rue Hardy
78009 Versailles
Tél. : 01 30 21 47 45
Mail : ffp@wanadoo.fr

FFP

Rhône-Alpes-Auvergne- Bourgogne
13, rue de Belfort
69004 Lyon
Tél. : 04 72 00 27 24
Mail : LAPALU@wanadoo.fr

Grand Lyon

Mission écologie urbaine
20, rue du Lac
B.P. 3103
69399 Lyon cedex 03

Ville de Paris

Service du paysage
et de l'aménagement
Tél. : 01 58 49 56 41
Mail : elisabeth.mazas@paris.fr

Domaine de Lacroix-Laval

Route de Sain-Bel
69280 Marcy-l'Étoile
Tél. : 04 78 87 87 00
Mail : lacroixlaval@rhone.fr
Site : www.lacroix-laval.com

Ville de Saint-Etienne

Service Espaces Verts
Service Cadre de vie
5, rue Auguste Guiton
42000 Saint-Etienne
Tél. : 04 77 48 73 67
Mail :
genevieve.deboisanger@saint-etienne.fr

Parc de la Batellerie

01090 Montmerle
Tél. mairie : 04 74 69 35 56

Hameau du Viel Audon

Marie Simon
Tél. : 04 75 37 73 80
Mail : vielaudon@free.fr

Ville de Valence

Services espaces verts
1, place de la Liberté
26000 Valence
Tél. : 04 75 75 41 17

**Domaine départemental
de Vizille**

place de la Libération
38220 Vizille
Tél. : 04 76 68 07 35

Ville de Lyon

Service Espaces Verts
Parc de la Tête d'Or
69006 Lyon
Tél. : 04 72 69 48 01

Le Site des Mottets

73420 Voglans

Le Pré Curieux

1045, avenue de Noailles
74500 Evian les Bains
Site : www.precurieux.com

Rendez-vous au jardin :**DRAC Rhône-Alpes**

6, quai Saint-Vincent
69001 Lyon
Tél. : 04 72 00 44 00
Site : www.culture.gouv.fr/rhone-alpes

Patrimoine Rhônaldpin

5, place de la Baleine
69005 Lyon
Tél. : 04 72 41 94 47
Mail : patrimoine-rhonalpin@wanadoo.fr

Ont réalisé cette édition :

CAUE de l'Ain, CAUE de l'Ardèche, CAUE de la Drôme, CAUE de l'Isère,
CAUE du Rhône, CAUE de la Savoie, CAUE de la Haute-Savoie,
DIREN Rhône-Alpes.

Coordination :

Mireille Lemahieu, paysagiste conseiller au CAUE du Rhône,
assistée de Béatrice Cohen.

Auteurs :

Bénédicte Barnier, Jean-Louis Blard, Laurent Dekeyser, Paul Delorme,
Stephan Desgeorges, Olivier Desmules, Jocelyne Durand Vallet, David Fleury,
Catherine Grandin-Maurin, Jérôme Lelay, Mireille Lemahieu, Ghislaine Magniez,
Alain Marguerit, Elisabeth Mazas, Éric-Pierre Ménard, Jean-Pierre Petit,
Marie Simon, Béatrice Vessiller.

Crédits photographiques :

Agence APS (pages 18-19),
Bénédicte Barnier (page 20),
Patrick Bienvenu (pages 20-21),
Édith Bouquin (pages 10-11),
CAUE de l'Ain (pages 14-15),
CAUE de la Haute-Savoie (pages 28-29),
Marc Copleux (pages 26-27),
Domaine de Lacroix-Laval (pages 2-12-13),
Mireille Lemahieu (page 12),
Alain Marguerit (pages 4-5-6-7),
Éric-Pierre Ménard (page 14),
Le Passe-Jardins (pages 8-9-16-17),
Jean-Pierre Petit (pages 26-27),
Ville de Lyon - service espaces verts (pages 24-25),
Ville de Saint-Etienne - service urbanisme (pages 22-23).
Page de couverture CAUE de Haute-Savoie :
Le jardin des eaux sur le site du Pré curieux.

Conception et réalisation graphique :

Thierry Bouchez

Avec le soutien financier de la DIREN Rhône-Alpes/ Préfecture de Région

Achévé d'imprimer en Mai 2006 en 3 000 exemplaires

Imprimerie :
imprimerie Delta

Titres déjà parus :

Cahier des jardins n° 1 - Jardins en Rhône-Alpes (1998) - épuisé
Cahier des jardins n° 2 - Les jardins familiaux (1999) - épuisé
Cahier des jardins n° 3 - L'eau et les jardins (2001)
Cahier des jardins n° 4 - Jardins partagés (2003) - épuisé



Union régionale
des CAUE Rhône-Alpes

6 bis, quai Saint-Vincent
69283 Lyon cedex 01
Tél : 04 72 07 44 55
Fax : 04 72 07 44 59
ur.caue@caue69.fr



PREFECTURE DE REGION RHONE-ALPES
DIRECTION REGIONALE DE
EQUIPEMENT, ENERGIE ET
ECOLOGIE
RHONE-ALPES



L'ÉTAT
RHÔNE-ALPES

Prix de l'ouvrage : 3 €
N° ISBN : 2-912533-11-2

Parcs contemporains & jardins

